



Mécanisme de fonds compétitifs pour la Recherche Agricole

Appel à Propositions de Notes conceptuelles de Projets (PNCP)

Titre de l'appel

Recherche & Développement sur la Gestion des Ressources Naturelles

But de l'appel

Mise en œuvre d'actions pour atteindre la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du - Attributions clés du Pilier IV du PDDAA (CAADP)

- 1. Numéro d'identification de l'appel:** CW/CGS/04/PCN/NRM/01/2010
- 2. Date de publication:** 1 septembre 2010
- 3. Montant total disponible pour cet appel:** US\$ 1000 000 de dollars US (le budget pour un (1) projet ne peut dépasser 500 000 dollars US maximum).
- 4. Durée du projet:** 3 ans
- 5. Date de clôture pour la réception des Notes conceptuelles:** 30 septembre 2010 à 17H00 GMT

Les originaux des propositions de Notes conceptuelles de projets de recherche dûment signés avec cachet officiel ainsi que les versions électroniques devront être envoyés par poste, coursier ou courrier express et par e-mail au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD à l'adresse ci-après:

Le Directeur des Programmes – CORAF/WECARD,
7 Avenue Bourguiba, BP 48 Dakar RP, Sénégal
E-mail: secoraf@coraf.org;
Site Web: www.coraf.org
Téléphone: +221 33 869 96 18
Fax: +221 33 869 96 31

Les propositions envoyées par fax ne seront pas traitées.

6. Date de la notification des décisions résultant du processus d'évaluation: 30 Novembre 2010, à l'endroit du coordonnateur de projet de chaque PNCP.

7. Langues de soumission : Les propositions doivent être rédigées en Français ou en Anglais.

8. Description de l'appel

8.1. Thèmes principaux de recherche

Afin de contribuer à l'objectif global de l'accroissement de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest et du centre, tout en préservant les ressources naturelles en Afrique de l'ouest et du centre, cet appel compétitif à propositions de recherches vise à mobiliser les forces,

l'expertise et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la recherche sur les deux principaux thèmes suivant, qui ont été identifiés dans l'étude exploratoire commanditée par le CORAF/WECARD et validée par les principaux acteurs.

1. Intensification et diversification durables de l'agriculture en Afrique de l'ouest et du centre ;
2. La conservation et l'amélioration de la biodiversité (plantes, élevage, pêche) en Afrique de l'ouest et du centre.

8.2. Objet de l'appel à proposition de recherche

L'appel à proposition de recherche portera sur les sous thèmes de recherche suivants qui ont été classés prioritaires dans le cadre des thèmes principaux de recherche mentionnés plus haut.

- Gestion intégrée de la fertilité des sols (dans le cadre du premier thème principal) ;
- Exploitation et amélioration des ressources génétiques (dans le cadre du second thème principal).

Une gestion intégrée de la fertilité des sols et une bonne exploitation et amélioration des ressources génétiques dans un contexte de changement climatique peut contribuer à accroître la productivité agricole tout en préservant l'environnement.

La réduction progressive des périodes de jachère dans un contexte de croissance rapide de la population rend difficile la restauration de la fertilité des sols avec des conséquences néfastes sur la productivité et le bien-être de la population. Il devient de plus en plus évident que bientôt, les agriculteurs et les éleveurs seront confrontés à des défis liés à l'intensification, particulièrement au maintien de la fertilité des sols dans un contexte d'apports limités en intrants. Il faut pour cela faire appel à des pratiques innovantes, en particulier dans l'utilisation des ressources locales tout en profitant des opportunités du marché qui peuvent conduire à une augmentation de l'utilisation des intrants. Dans le même temps, l'utilisation de ces ressources requiert toutefois une évaluation attentive des considérations environnementales et économiques.

Une bonne gestion, et une utilisation durable de la biodiversité doivent être prises en compte par rapport à tout système de production agricole qui pourrait être développé pour la région particulièrement s'il s'agit d'une intensification accrue de la production. Il existe des preuves sur les avantages de la biodiversité dans nos systèmes d'exploitation, y compris la diversité des régimes alimentaires, l'amélioration de la nutrition, l'utilisation efficace des facteurs de croissance dans les systèmes mixtes, la résistance aux parasites et aux maladies, etc. Toutefois, la gestion et l'utilisation non durables de la biodiversité menace l'existence de ces ressources précieuses et, par conséquent, leurs effets bénéfiques sur les moyens de subsistance des populations dans la région. Il reste encore une grande partie de la biodiversité à découvrir alors que les espèces qui sont connues pour être utiles sont actuellement sous-utilisées. Une bonne connaissance de la biodiversité associée à une conservation et une amélioration appropriées et de la flore et de la faune de la région donnera de nombreux avantages notamment l'amélioration des revenus et le bien-être de la population de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les propositions de recherche doivent aborder de manière intégrée les principaux enjeux et questions clés suivants listés en dessous de chaque sous thème.

Thème 1: Intensification et diversification durables de l'agriculture en Afrique de l'ouest et du centre

Sous thème : Gestion intégrée de la fertilité des sols

- Comment développer de manière appropriée des cartes d'utilisation de la végétation et des terres et comment les utiliser efficacement dans les systèmes de production ciblés ?
- Quelles opportunités potentielles en matière de gestion des résidus de récolte pour améliorer la fertilité des sols ?

- Quelles sont les dynamiques de la rotation des cultures dans la gestion de la fertilité des sols ?
- Comment optimiser l'utilisation combinée de différentes sources d'éléments nutritifs et des amendements pour améliorer la productivité ?
- Comment l'utilisation des mines de phosphate disponibles localement peut être optimisée ?
- Quelles options innovantes pour un contrôle efficace des pertes de terres par érosion hydrique et éolienne ?
- L'agroforesterie est-elle une option viable pour l'intensification durable de l'agriculture ?
- Comment atténuer les impacts potentiels de marginalisation résultants des innovations techniques et de développement du marché notamment les résultats inéquitables pour les ménages, les groupes vulnérables et les inégalités de genre ?
- Quelles sont les possibilités de renforcement des capacités des acteurs / intervenants pour chaque projet dans le cadre du présent sous thème, en se basant sur les principes de la Recherche Agricole Intégrée pour le Développement (IAR4D)¹ ou les perspectives des systèmes d'innovation ?

Thème II: Conservation et amélioration de la Biodiversité (plantes, élevage, et pêche) en Afrique de l'ouest et du centre.

Sous thème: utilisation et amélioration des ressources génétiques

- Comment améliorer le ciblage et l'adoption de la biodiversité pour les systèmes agricoles et les opportunités de marché ?
- Quels sont les mécanismes appropriés pour la collecte, la conservation in situ et ex situ de la base génétique des espèces, en priorité celles en voie de disparition, peu-connues, peu utilisées et /ou négligées ?
- Quelles opportunités pour améliorer la sécurité alimentaire à travers la réduction des pertes post récolte et l'addition de valeur pour les espèces sauvages locales/indigènes forestières et agro forestières ?
- Quel mécanisme pour assurer un suivi efficace des indicateurs de biodiversité pour les espèces endémiques, les espèces menacées et les espèces envahissantes ?
- Quelles stratégies de lutte intégrée contre les nuisibles pour assurer la préservation de la valeur de la biodiversité ?
- Comment la biotechnologie peut-elle être efficacement déployée dans la conservation, l'évaluation et l'amélioration de la biodiversité ?
- Comment les systèmes de connaissances et les plates-formes d'innovation fonctionnent et comment améliorer et mieux comprendre les dynamiques sociales et institutionnelles et comment améliorer l'intégration des connaissances scientifiques et locales dans la gestion et la conservation de la diversité ?
- Quelles sont les possibilités de renforcement des capacités des acteurs / intervenants pour chaque projet dans le cadre du présent sous thème, en se basant sur les principes de la Recherche Agricole Intégrée pour le Développement (IAR4D) ou les perspectives des systèmes d'innovation ?

8.3 Approche

Prière de noter que des propositions de notes conceptuelles séparées doivent être soumises pour chaque sous thème.

Les postulants devront organiser leurs propositions autour :

¹ www.ICRA-edu.org/objects/anglolearn/IAR4D_concept_paper.pdf

- **D'une chaîne de valeur spécifique ;**
- **d'un agro-écosystème spécifique ;**
- **d'un « point chaud » en rapport avec la sécurité alimentaire ou le développement rural;**
- **d'une innovation technique à fort impact.**
- **d'un problème ou d'une opportunité** identifiés par les partenaires au développement ou les plates-formes d'innovation existantes, y compris les interventions d'urgence qui ont amélioré les résultats à long terme tels que la productivité des petits exploitants, l'évaluation participative du niveau et des voies de développement, l'accès amélioré à l'information, etc.

Toutes les propositions devront intégrer les principes de l'IAR4D dans la conception et la mise en œuvre de la recherche proposée.

Elles devront également, en plus du cadre logique, chercher à mettre en évidence les voies et moyens pour l'adoption des technologies générées et leur impact en termes de résultats de développement rural, tout en reconnaissant que ces résultats ne peuvent être atteints dans le délai initial de 3 ans. La proposition devra consacrer environ 30% du budget total au processus de détermination des impacts par le staff du projet et les principaux intervenants, en insistant sur les réseaux d'acteurs nécessaires à la réalisation des impacts, la nécessité de rendre compte aux bailleurs et de documenter les leçons apprises et d'établir un cadre de recherche pour examiner le processus critique de changement que le projet vise à initier et maintenir (Douthwaite et al., 2008)².

9. Eligibilité

Les principaux critères suivants devront être respectés pour la conformité et l'éligibilité des soumissions pour le processus d'évaluation compétitive.

9.1. Critère général et administratif

Le projet devra couvrir au moins 3 pays en Afrique de l'Ouest et du Centre dans la zonz d'intervention du CORAF/WECARD.

Il est prévu que les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de la sous-région travaillent en partenariat avec les organisations de recherche pour le développement, en incluant les centres d'excellence (bases-centres), les centres du système CGIAR, présents ou non dans la région CORAF/WECARD, et les centres de recherche avancés. En vue de faciliter le renforcement des capacités des acteurs, le partenariat avec les Institutions de formation agricole, spécialement les Universités, Facultés ou Lycées agricoles, dans les consortia du projet sont fortement encouragés.

La note conceptuelle du projet devra se conformer au format et au contenu spécifié dans le manuel de procédures des fonds compétitifs du CORAF/WECARD [**Annexe A**] incluant :

- Une lettre d'intention/engagement des partenaires ;
- Un cadre logique qui ne va pas au-delà de l'analyse PIPA (Participatory Impact Pathway Analysis) ;
- Les grandes lignes du budget.

L'institut ou l'organisation porteuse du projet devra soumettre un profil organisationnel [**Annexe B**] et sera jugé sur sa capacité et son expérience dans la mise en œuvre du travail proposé.

9.2. Critère financier

Les dépenses devront être liées aux coûts directs de la recherche et les coûts indirects ne devront pas dépasser 10% du budget du projet.

Le budget total ne devra pas être supérieur au montant plafond spécifié dans l'Appel à la Note conceptuelle de projet.

² Douthwaite et al., 2008. Participatory Impact Pathway Analysis : A practical method for planning and evaluation (<http://cigar.ilac.v1779.nc>)

Le budget devra être clairement présenté et le montant justifié selon les activités planifiées dans la proposition technique.

Le budget devra indiquer le montant sollicité auprès du CORAF/WECARD et le montant de la contribution des auteurs partenaires/acteurs.

Après l'acceptation des Notes conceptuelles de projet, les équipes de projet seront invitées à développer une proposition de projet plus détaillée. Dans certains cas, il pourrait être demandé à ce que des Notes conceptuelles de projet soient combinées pour le développement de propositions de projet détaillées.

10. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon les critères et sous-critères ci-après:

- Pertinence: contexte général et justification, objectifs global et spécifique ;
- Qualité scientifique et technique: état des connaissances, description des activités du projet, résultats attendus, groupes cibles et méthodologie ;
- Impact potentiel: social, économique, environnemental et l'aspect genre;
- Plan d'exécution technique: cadre logique et chronogramme (diagramme de Gantt) ;
- Equipe de mise en œuvre : expérience professionnelle et technique et compétence de l'équipe, publication dans le domaine du projet, mécanisme de partenariat ;
- Budget : contribution des partenaires, utilisation des fonds sollicités auprès du CORAF/WECARD.

11 Autres informations pertinentes

Pour plus de détails sur la préparation des propositions de notes conceptuelles de projet, les candidats sont priés de bien vouloir se référer au « Manuel des procédures de gestion des fonds compétitifs du CORAF/WECARD » (www.coraf.org).

Annexe A: Note Conceptuelle de projet

CORAF/WECARD Référence:	Référence unique attribuée par le CORAF/WECARD
----------------------------	---

NOTE: Les Détails du Contact dans cette section sont soumis sur une feuille séparée

Coordinateur du projet	Ceci est la personne qui a la responsabilité globale de la candidature devant le CORAF/WECARD et la mise en œuvre du projet.
Adresse	Détails du contact du Coordinateur du projet
Téléphone	
Fax	
e-mail	
Collaborateurs	Organisations collaboratrices avec lesquelles des protocoles d'accord ont été signés. Une lettre d'intention, qui montre que les collaborateurs ont une part active dans la proposition, devra être incluse dans la Proposition de Note Conceptuelle

Ces sections suivantes sont soumises sur des feuilles séparées de celles des **Détails du Contact**

Titre du Projet	Le candidat devra fournir un titre concis et précis, qui décrit le contenu de la recherche
Domaine de priorité du CORAF/WECARD	Il s'agit du domaine spécifique abordé par le projet. A noter que les propositions qui n'abordent pas les questions définies par l'Appel à propositions du CORAF/WECARD ne seront pas traitées.
Questions transversales et fonctions de base du CORAF/WECARD	Lesquelles des questions transversales et des fonctions de base du CORAF/WECARD sont abordées en particulier dans la Proposition de Note Conceptuelle
Localisation du projet	Les pays concernés par le projet proposé – un minimum de 3 pays est requis pour le projet. Seules les Notes conceptuelles de projet qui satisfont à ce critère seront traitées.
Coût Total du Projet	Le budget total requis pour conduire le projet à terme. Le CORAF/WECARD a indiqué dans l'appel à propositions la limite maximale ou minimale du budget
Durée du Projet	Combien de temps va durer le projet? La période maximale est de trois (3) ans.
Date de soumission de la Note conceptuelle de projet	La date à laquelle la Note conceptuelle a été acheminée au Secrétariat du CORAF/WECARD

Objectif Spécifique du Projet [Environ 400 mots]

Quelle est la justification du projet proposé? L'*objectif spécifique* est l'impact ou le changement que le projet compte atteindre à partir de la réalisation des Résultats, en considérant certaines Hypothèses. Il est en outre résumé dans le cadre logique. C'est la raison du projet et il devra aborder une contrainte identifiée pour le développement du -secteur de l'agriculture dans la sous-région. Il devra répondre à une demande et s'inscrire dans les priorités régionales définies par l'Appel à propositions et du Plan Stratégique du CORAF/WECARD. Ceci doit être basé sur certains des objectifs clés sous-régionaux et régionaux pour le secteur agricole et être clairement une demande identifiée par les utilisateurs finaux. Les informations sur le contexte devront inclure une description de l'importance de(s) la contrainte(s) que le projet cherche à résoudre et un très bref résumé d'un quelconque travail déjà réalisé dans ce domaine.

Résultats attendus du Project [Environ 300 mots]

Quels seront les Résultats du travail? C'est ce que le projet va produire. Ils sont les termes de

référence du projet. Ils sont les conditions nécessaires et suffisantes, avec les Hypothèses formulées, pour la réalisation de l'Objectif Spécifique. Ils devront être mesurables, et délivrables endéans le temps imparti au projet. Ils devront refléter les aspects des Résultats identifiés par le CORAF/WECARD dans son Plans Stratégique [voir Chapitre 7, page 61] lesquels couvrent la génération de technologies (au sens large), la recherche sur les politiques, le renforcement de capacités et la gestion de connaissances. Ils peuvent être vus comme, par exemple, des manuels, des produits audio-visuels, des produits de l'agriculture et de l'élevage, des infrastructures, du marketing ou système d'information, des options politiques, du changement institutionnel, des technologies et innovations. Les voies de promotion des organisations cibles et des bénéficiaires seront identifiées si elles s'avèrent appropriées. Les Organisations cibles sont des groupes formels ou informels qui prendront part aux Résultats du travail proposé et s'engagent dans le processus d'accroissement des effectifs des utilisateurs des connaissances, des technologies et des méthodologies.

Activités de Recherche et Développement [Environ 300 mots]

Comment le projet sera exécuté? Un sommaire des études, enquêtes, expérimentations et *Activités* qui seront conçus et exécutés en vue de délivrer les Résultats du projet. Chaque *Activité* ou groupe d'*Activités* devra être associé à chacun des *Résultats* du projet, les *Activités* définissant la stratégie pour produire le *Résultat*.

Les méthodologies holistiques utilisant de nouvelles approches et combinaisons d'acteurs de façon novatrice sont encouragées.

Groupes cibles et Bénéficiaires

Qui sont les principaux groupes cibles et les bénéficiaires du travail proposé ? Les *groupes cibles* sont ceux qui sont étroitement impliqués dans la mise en œuvre du projet alors que les *bénéficiaires* sont au-delà des limites immédiates du projet. Tous ces 2 groupes d'acteurs bénéficieront de gains sociaux, économiques ou des avantages environnementaux provenant de la technologie, de la méthodologie ou du transfert de connaissances permis par la recherche qui sera menée ; les groupes cibles immédiatement and les bénéficiaires après la dissémination des *Résultats* du projet. Ils devront être identifiés à l'intérieur, par exemple, du ménage, de la communauté villageoise ou de la communauté régionale/nationale.

Suppositions critiques

Expliquer particulièrement les suppositions critiques à chaque niveau du cadre logique. Les suppositions importantes sont des conditions externes ou sont des facteurs pour lesquels le projet n'a pas de contrôle direct ou complet, mais desquels dépendent la réalisation des *Résultats* l'atteinte des objectifs. Pour plus d'information, voir Chapitre 2, page 14 sur l'élaboration du cadre logique.

Budget récapitulatif

Le budget récapitulatif devra prendre en compte l'inflation anticipée, et se maintenir à un minimum conséquent pour la réalisation des *produits* du projet.

^{1,2} Activités proposées	An 1	An 2	An 3	Total
Activité 1		Pour les projets méthodologiques une estimation des dépenses basées sur les <i>activités projetées</i> est requise pour les années suivant l'An 1		
Activité 2				
Activité ...n				
³ Frais généraux				
³ Imprévus				
TOTAUX				

¹ Les taux pour les voyages et la subsistance devront s'aligner sur les normes institutionnelles des organisations impliquées dans la proposition. Des documents certifiés prouvant que les lesdits taux sont officiels devront accompagner la Note conceptuelle de projet. Ceux-ci devront se situer à un niveau minimum conséquent avec la réalisation des Résultats décrits dans la Note conceptuelle de projet.

² Une justification entière pour l'acquisition d'équipement sera requise dans la proposition de projet.

³ Le montant total des *Frais généraux* et des *Imprévus* ne devra pas dépasser 15%, et devra, dans les tous cas, se situer à un niveau minimum réaliste. Au cas où les organisations du secteur privé doivent payer des taxes additionnelles, le Secrétariat du CORAF/WECARD devra être consulté.

Annexe B: Format pour les Profils Organisationnels

1. PROFIL ORGANISATIONAL – ONGs et Organisations Communautaires de base (OCB)

Les ONGs et les OCB qui désirent assurer la coordination/organisation leader ou porteuse d'une proposition devra compléter ce formulaire. Des informations supplémentaires pourront être consignées sur une feuille séparée et attachée à ce formulaire. Aucune des informations données ici ne seront divulguée sans votre consentement. Elles devront être transmises au même moment, mais séparées de la Note Conceptuelle de projet.

Nom de l'organisation	
Type d'organisation [locale, régionale, nationale]	
Détail des Contacts [adresse, téléphone, fax, e-mail]:	
Date d'enregistrement et numéro d'immatriculation	
Date de démarrage des activités de l'organisation:	
Système de comptabilité:	
Date du dernier renouvellement de l'enregistrement:	

Description du travail							
Type de travail	Région or zone	Ménages couverts / personne de contact			Période du travail	Fonds mobilisés	Source de financement
		Total	Femmes	Hommes			
Travaux passés							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Travaux en cours							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Si vous disposez de fonds propres, décrivez brièvement comment ils ont été générés							
Liste des objectifs majeurs de votre organisation mentionnés dans l'acte d'enregistrement de votre organisation.							
Comment avez-vous analysé la situation agricole/élevage et sociale de la zone ?							

Y a-t-il une Communauté ou autre qui a contribué à votre programme?
Expliquez brièvement quel type de relation/coordination votre Organisation entretient avec d'autres organisations?
Votre Organisation met-elle l'accent sur les questions du genre ? Si oui, à quel niveau (par exemple, au niveau du recrutement du personnel, des responsabilités du personnel, au niveau des bénéficiaires dans la participation/prise de décision/bénéfice provenant du programme) ?

Ressources humaines dans l'organisation			
Nom des personnes	Position dans l'organisation	Formation et qualification	Domaine et nombre d'années d'expérience

Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée

PUBLICATIONS RECENTES [titres and références] par l'organisation and son personnel

La taille des cases dans ce formulaire a été réduite pour les besoins de la présentation. Des copies dures ou électroniques des formulaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du CORAF/WECARD. La version électronique peut aussi être téléchargée à partir du site Web du CORAF/WECARD

<http://www.coraf.org>